



Certitude et réconfort

Justifiés par la foi seule

Comment es-tu justifié devant Dieu?

Seulement par une vraie foi en Jésus-Christ¹. Aussi, quoique ma conscience m'accuse d'avoir gravement péché contre tous les commandements de Dieu, de n'en avoir jamais gardé aucun², et d'être encore continuellement enclin à tout mal³, Dieu cependant, sans aucun mérite de ma part⁴, mais par pure grâce⁵, me donne-t-il et m'impute-t-il l'œuvre parfaite de restauration, la justice et la sainteté du Christ⁶, comme si je n'avais jamais commis ni eu aucun péché, et comme si j'avais eu moi-même cette parfaite obéissance que Jésus-Christ a observée pour moi⁷; à la seule condition que je reçoive ce bienfait avec un cœur croyant⁸.

1. Rm 3.21-28; Rm 10.10; Ga 2.16; Ép 2.8-9; Ph 3.8-11.
2. Rm 3.9-10.
3. Rm 7.23.
4. Dt 6.9; Éz 36.22; Tt 3.4-5.
5. Rm 3.24; Ép 2.8.
6. Rm 4.3-5; 2 Co 5.17-19; 1 Jn 2.1-2.
7. Rm 4.24-25; 2 Co 5.21.
8. Jn 3.18; Ac 16.30-31; Rm 3.22.

Pourquoi dis-tu que tu es justifié seulement par la foi?

Ce n'est pas que je plaise à Dieu par la valeur de ma foi, mais l'œuvre accomplie par le Christ¹, sa justice et sa sainteté sont ma justice devant Dieu² et je ne puis les recevoir et me les approprier autrement que par la seule foi³.

1. 1 Co 2.2.
2. 1 Co 1.29-31.
3. Rm 10.10; Ga 3.22; 1 Jn 5.10-12.

Catéchisme de Heidelberg, Q&R 60 et 61

1. Justifiés par la foi seule
2. La condition de la foi
3. Est-ce la foi qui sauve?
4. L'Église doit chérir et garder précieusement cette vérité
5. Quels sont les bienfaits de cette confession?

Dieu est Juge, je suis l'accusé. Trois témoins se présentent à la barre des témoins : Satan, la loi de Dieu et ma propre conscience. Les trois témoins sont d'accord. Ils m'accusent d'avoir transgressé tous les commandements de Dieu, de n'en avoir jamais gardé aucun et d'être encore aujourd'hui enclin à tout mal. Verdict? Je mérite la peine de mort, la condamnation éternelle. Et pourtant Dieu n'est pas d'accord! Dieu, le juste Juge, s'oppose à ces trois témoins et me déclare juste! Oui, je suis gratuitement justifié par mon Médiateur et Avocat : Jésus-Christ! Il n'y a pas de doctrine plus riche et plus profonde que la justification par la foi. C'est ce qui fait toute la différence entre la bonne nouvelle de l'Évangile et l'absence de bonne nouvelle à proclamer!

1. Justifiés par la foi seule

Comment recevons-nous cette justification? « *Seulement par une vraie foi en Jésus-Christ* » (Q&R 60). Rome enseigne que nous pouvons mériter notre justification. Nos bonnes œuvres nous mèneraient à la justification. Nous pourrions faire toutes sortes de bonnes œuvres, et Dieu nous récompenserait en nous justifiant. Plusieurs Juifs du temps de Jésus et des apôtres croyaient la même chose. Ils pensaient pouvoir contribuer à leur propre justice. Malheureusement, cette grave erreur se rencontre également chez certains protestants. Les croyants pensent que leurs bonnes actions, leur participation régulière au culte, leurs offrandes, leurs prières peuvent contribuer d'une manière ou d'une autre à leur salut. Il est tellement naturel de penser pouvoir mériter le ciel. Quelle idée profondément enracinée dans le cœur humain orgueilleux! « *L'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi en Jésus-Christ* » (Ga 2.16). Nous sommes justifiés par la foi seule.

« *Mais maintenant, sans la loi est manifestée la justice de Dieu, attestée dans la loi et les prophètes, justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient* » (Rm 3.21).

« *Je considère tout comme des ordures, afin de gagner Christ, et d'être trouvé en lui, non avec une justice qui serait la mienne et qui viendrait de la loi, mais avec la justice qui est obtenue par la foi en Christ, une justice provenant de Dieu et fondée sur la foi* » (Ph 3.8-9).

2. La condition de la foi

Peut-on parler d'une condition au salut? Cela peut paraître surprenant, à tel point que certains refusent même de parler de cette façon, affirmant que l'alliance avec Dieu ne comporte aucune condition. L'amour de Dieu n'est-il pas inconditionnel? Très certainement, car Dieu a élu depuis toute éternité un certain nombre de pécheurs au salut en Jésus-Christ, sans aucune considération de nos œuvres. Dieu ne nous a pas choisis au salut parce qu'il aurait vu d'avance en nous quelque qualité ou quelque réponse favorable à sa grâce. Voilà pourquoi notre Catéchisme affirme : « *Dieu cependant, sans aucun mérite de ma part, mais par pure grâce, me donne-t-il et m'impute-t-il l'œuvre parfaite de restauration, la justice et la sainteté du Christ* » (Q&R 60). Cependant, dans un même souffle, il n'hésite pas non plus à parler d'une *condition* pour que nous recevions le pardon des péchés et l'obéissance parfaite du Christ : « *... à la seule condition que je reçoive ce bienfait avec un cœur croyant* » (Q&R 60).

Oui, la foi est la condition! Non pas que je sois capable par moi-même de croire, car la foi elle-même est un don de Dieu produit par le Saint-Esprit (Ép 2.8; Ph 1.29). Mais je dois l'exercer pour recevoir la justice de Dieu! « *Justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient* » (Rm 3.22). Ceux qui ne croient pas au Seigneur Jésus ne peuvent espérer aucune part au salut gratuit! Car « *sans la foi, il est impossible de lui plaire* » (Hé 11.6). « *Celui qui croit au Fils a la vie éternelle, celui qui ne se confie pas au Fils ne verra pas la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui* » (Jn 3.36).

Ainsi donc, sous l'angle de l'éternité, notre élection au salut avant la fondation du monde est inconditionnelle. Toutefois, sous l'angle de l'histoire et de l'alliance dynamique avec Dieu, nous pouvons dire que notre salut comporte la condition de la foi en Jésus-Christ. « *Que faut-il que je fasse pour être sauvé?* », demanda le geôlier de Philippiques. « *Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta famille* », fut la réponse (Ac 16.30-30).

3. Est-ce la foi qui sauve?

Est-ce la foi elle-même qui a le pouvoir de nous justifier? Non. Pas du tout. Nous sommes justifiés par les seuls mérites de Jésus-Christ. Notre justice devant Dieu se trouve en lui seul. La foi est le moyen qui nous relie à celui qui nous sauve. Prenons l'exemple d'une personne qui serait tombée dans un trou profond. Un homme arrive pour la secourir et lui tend une corde. La personne en détresse saisit la corde et le secouriste la tire de là. Il serait très étrange que, par la suite, cette personne attribue sa délivrance à la corde. « *C'est la corde qui m'a sauvé!* » Absurde! La corde en elle-même n'a pas ce pouvoir. Que pouvait faire cette corde sans l'homme qui la tenait et qui a tiré la malheureuse personne? Il en est de même de la foi. Ce n'est pas la foi qui sauve, mais Jésus seul.

Il est possible d'avoir une foi aveugle ou d'avoir foi dans la chance ou foi en soi-même ou dans ses propres moyens. Rien de tout cela ne nous sauve. C'est uniquement Jésus-Christ qui sauve et c'est uniquement par la foi en lui que nous sommes sauvés. Ce n'est donc pas la foi elle-même qui nous justifie, c'est le fait que cette foi soit enracinée en Jésus-Christ. Nous croyons dans sa promesse, et en croyant, nous recevons la justice d'un autre. Notre foi ne possède pas en elle-même le pouvoir de nous justifier ou de nous acquérir la grâce de Dieu. Notre foi ne fait que recevoir de Jésus-Christ tout ce qui nous manque et ce qui est impossible d'acquérir par nous-mêmes. Voilà ce que nous confessons quand nous disons : « *Ce n'est pas que je plaise à Dieu par la valeur de ma foi, mais l'œuvre accomplie par le Christ, sa justice et sa sainteté sont ma justice devant Dieu* » (Q&R 61). Même notre acte de croire ne peut pas être une œuvre méritoire. Toute œuvre venant de nous-mêmes est exclue de notre justification, même la foi.

La foi est simplement la main tendue qui reçoit le cadeau gratuit.

« *Dieu a choisi les choses viles du monde, celles qu'on méprise, celles qui ne sont pas, pour réduire à rien celles qui sont, afin que nulle chair ne se glorifie devant Dieu. Or, c'est par lui que vous êtes en Jésus-Christ qui, de par Dieu, a été fait pour nous sagesse, et aussi justice, sanctification et rédemption, afin comme il est écrit : Que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur* » (1 Co 1.29-30).

Ne mettons pas notre confiance dans le moyen qui nous relie à notre Sauveur. Mettons notre confiance en notre Sauveur lui-même. Ne regardons pas à nous-mêmes. Si nous regardons à nous-mêmes, nous ne pourrions jamais rien trouver qui nous rend justes devant Dieu. Regardons seulement à l'extérieur de nous, uniquement à Jésus. Tout notre salut se trouve en lui!

4. L'Église doit chérir et garder précieusement cette vérité

Le petit mot « seule » est donc très important. Nous sommes justifiés par la foi seule. Voilà une vérité fondamentale qui a été redécouverte à la Réforme et que nous avons la responsabilité de garder précieusement et de proclamer joyeusement. L'Église doit chérir et préserver précieusement cette vérité. Ne pensons pas que les controverses entourant cette doctrine soient chose du passé. Le diable essaie par tous les moyens de confondre les gens et d'assombrir sans cesse la merveilleuse lumière de l'Évangile.

Il y a quelques années, des protestants et des catholiques romains ont signé une déclaration commune sur la justification par la foi. Des disciples de Martin Luther, la fédération mondiale luthérienne, avec d'autres évangéliques et protestants renommés ont signé une entente doctrinale avec des disciples de ceux qui ont excommunié Luther. L'Église catholique romaine en serait-elle venue finalement à reconnaître la justification par la foi seule, si chère à Martin Luther? Il ne faut pas se laisser tromper, malgré toutes les belles formulations de cette déclaration. Il manque dans cette déclaration un petit mot très important. Nulle part, il n'est dit que nous sommes justifiés par la foi *seule*. Cette déclaration, malgré les apparences, est trompeuse, car en fin de compte elle laisse place à une contribution humaine, qui serait requise. Mais le plus troublant dans tout cela, c'est que des disciples de Luther et de Calvin ont eux aussi signé cette déclaration commune. Quelle tristesse!

Ces gens n'ont-ils jamais fait l'expérience de l'incertitude perpétuelle, pouvant même aller jusqu'au désespoir complet, comme Luther l'a vécu avant sa conversion? Cet homme de Dieu a vécu une lutte intérieure profonde, se demandant sans cesse comment il pourrait être possible qu'un Dieu juste et saint reçoive un misérable pécheur tel que lui. Ces gens ont-ils goûté à la richesse de la grâce entièrement non méritée de Dieu, à la joie et à la paix profonde d'être pardonnés, réconciliés avec Dieu, justifiés sans aucun mérite de notre part, par les seuls mérites de l'obéissance de notre Sauveur? Celui qui se sait pécheur corrompu, entièrement incapable de satisfaire la justice de Dieu reçoit avec une foi humble et vivante la merveilleuse déclaration de Dieu en Jésus-Christ : « Tu es non coupable », « Tu es parfaitement juste en mon Fils »! Cette personne-là n'acceptera jamais de dire qu'elle a contribué le moindrement à son salut. La vérité que nous confessons ensemble est si belle, si riche et si précieuse. Tout effort humain que l'on prétendrait pouvoir y ajouter ne viendrait que l'appauvrir.

5. Quels sont les bienfaits de cette confession?

Quels bienfaits en découle-t-il? Nous en retiendrons deux principaux. La justification par la foi seule permet d'abord de promouvoir la gloire de Dieu et elle procure ensuite à notre conscience un délicieux repos devant le jugement de Dieu.

Nous ne pouvons nous glorifier en Dieu que si nous renonçons à toute gloire propre. Si nous nous attribuons la moindre parcelle de justice, nous amoindrissions d'autant la gloire de la justice gratuite de Dieu en Jésus-Christ. « *Ce n'est point par les œuvres afin que personne ne se glorifie* » (Ép 2.9).

D'autre part, comme la gloire de Dieu ne vient jamais sans quelque bienfait pour ses enfants, la justification par la foi seule procure à notre conscience si facilement troublée un merveilleux repos et une joie profonde devant Dieu. « *Étant donc justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu* » (Rm 5.1). Quel bonheur d'avoir la paix avec Dieu! Sans cette justification par la foi, nous resterions toujours agités et troublés devant la parfaite sainteté de Dieu. Le seul moyen de goûter véritablement à ce repos et à cette joie se trouve dans la justice gratuite qui vient des seuls mérites du Christ et qui nous est accordée par sa pure bienveillance. Si notre justice devant Dieu dépendait de nos propres œuvres, même dans une mesure infime, nous serions toujours désespérés et nos cœurs ne pourraient jamais trouver de paix devant lui. Mais loué soit Dieu! Jésus est notre parfaite justification.

Soyons affermis dans sa promesse sans douter de sa Parole et que cette magnifique doctrine de la justification contribue à sa seule gloire et à notre repos en lui.

Paulin Bédard, pasteur

Certitude et réconfort, série d'études doctrinales sur le Catéchisme de Heidelberg.

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))